

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUVRAY

Compte-rendu de la réunion du mardi **29 octobre 2014** à 19h30

Absents: M.C.Reltienne (pouvoirs à H. de Vaumas), M.L.Delamézière (pouvoir à P.Pellé)
Secrétaire de séance : H.de Vaumas

1) **Compte Rendu du Conseil du 1^{er} octobre 2014**

Le Conseil approuve à l'unanimité le CR du Conseil du 1^{er} octobre dernier.

2) **Délibérations.**

- a) Accord pour la dématérialisation des documents comptables, avec la Trésorerie, selon le Protocole PESV2.
- b) Avis favorable pour l'accès au projet de carrière à partir de la RD203 via le chemin de St Edme, le chemin du Tacot, la traversée du ru du Buchin sur l'ancien pont aménagé en pont de secours à partir des piles actuelles et le chemin rural de Chanfré, qu'il aura au préalable rendu carrossable.

3) **Réflexion sur la taxe d'aménagement (urbanisme).**

- a) Les taxes d'aménagement ont été votées pour trois ans le 10 novembre 2011 ; il faudra prendre une délibération avant le 30 novembre 2014 pour les reconduire.
- b) Le Conseil doit désormais décider si nous exonérons de cette taxe :
 - les locaux à usage industriel ou artisanal,
 - les abris de jardin de moins de 20m², soumis à déclaration préalable.

4) **Informations générales des regroupements.**

- SIVOS : le dimanche 7 décembre 2014 seront organisées deux activités :
 - le matin : arbre de Noël des enfants de la Commune,
 - l'après-midi : un temps récréatif au Styliss pour tous les enfants du SIVOS ; pour mémoire, 126 enfants (dont 52 habitent Rouvray) sont scolarisés dans l'une des 3 communes de Rouvray, Venouse et Pontigny, selon les classes.
- SAEP (Syndicat des eaux) : réunion lundi 3 novembre, avec comme sujet le résultat de l'appel d'offre pour le diagnostic des réseaux.

5) **Questions diverses.**

- Deux radars ont été commandés pour les entrées de Rouvray (voir Conseil du 1^{er} octobre).
- Six panneaux d'affichage ont été commandés à l'entreprise Vaucouleur (voir Conseil du 1^{er} octobre).
- Styliss : de nouvelles plaintes ont été reçues pour tapage nocturne.
- Exposition des artistes de Rouvray le week-end des 8 et 9 novembre, au Foyer communal.
- Le site de Rouvray est en cours de construction.
- Refus par le Tribunal Administratif de Dijon de la prise en compte de notre requête concernant le paiement de la cotisation SDIS à la charge de la Commune.
- L'après-midi récréatif pour les personnes de plus de 60 ans organisé par l'ADMR le 18 octobre à Ligny le Châtel a satisfait les invités.

La séance est levée à 21 h 15
Le Maire